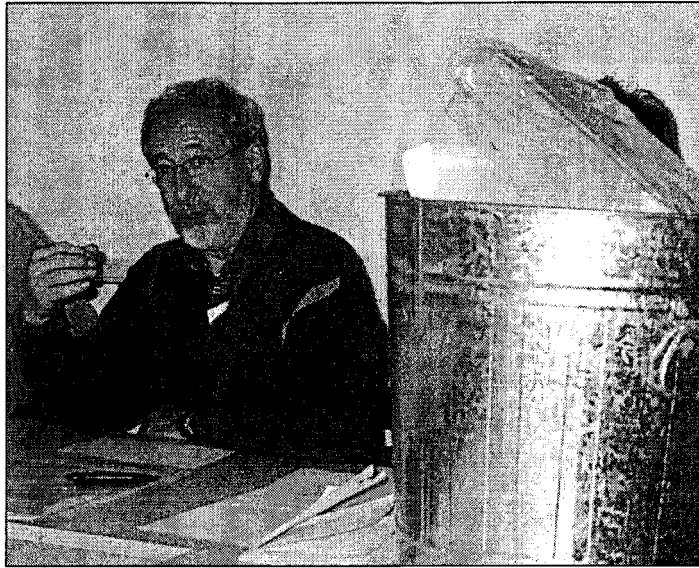


“L’avenir du déchet c’est sa disparition !”

GRENOBLE. Tel est l’avis du collectif “Objectif zéro déchet” et de plusieurs associations, qui critiquent le Plan départemental d’élimination des déchets ménagers

“Le « Plan départemental d’élimination des déchets ménagers et assimilés pour l’Isère » doit être recyclé” : hier à midi, Georges Oudjaoui, porte-parole du collectif “Objectif zéro déchet” (OZD), entouré des représentants de plusieurs associations de protection de l’environnement, de promotion des modes de déplacement en commun ou doux, ou encore d’habitants (unions de quartier de Grenoble, La Tronche, Meylan et Saint-Martin-d’Hères, dont plusieurs riveraines d’Athnor, Aura, Frapna, ADTC, Lahggo, Collectif air...), a formulé un avis pour le moins critique sur ce plan qui vient d’être soumis à enquête publique et sur lequel le commissaire-enquêteur donnera son avis fin décembre.

Ces associations reprochent au plan départemental d’entériner une logique d’accroissement des déchets, et donc d’augmentation des capacités d’incinération, sans jamais proposer d’alternatives, de réfléchir à d’autres solutions innovantes. “Ce plan, qui fait suite au 1^{er} plan de 1996, sera applicable à partir de 2005 et jusqu’en 2013, et sera opposable aux collectivités. Mais il manque, entre autres, l’avis du conseil général et du conseil départemental d’hygiène, et plusieurs élus se sont étonnés que les collectivités, notamment la Métro, n’aient pas été consultées. Les hypothèses d’évolution de la population (0,6 à 0,8 % par an) et de production des déchets (0,6 à 1 % par an) sont injustifiées, et aboutissent à une proposition d’accroissement de 63 % de la capacité d’incinération en Isère, notamment via le doublement de capacité de l’incinérateur de Bourgoïn, qui passerait de 100 000 à 200 000 t/an. Et ce alors qu’actuellement, 170 000 et 600 000 t de déchets incinérés en Isère proviennent d’autres départements. Il n’y a dans ce plan aucune évocation des déchets agricoles, de la



Pour Georges Oudjaoui, porte-parole d’OZD, “ce plan manque d’ambitions et d’innovations”.

problématique du transport des déchets, aucune solution alternative à l’incinération ; or, par exemple, l’Allemagne compte 1 500 usines de méthanisation (pour les boues et les déchets organiques) et la France seulement cinq”.

Il faudrait plutôt inciter —notamment financièrement— à réduire la production de déchets, “car tout déchet non produit ne pollue pas”, améliorer le tri sélectif (sur la Métro, entre 10 et 20 % seulement des déchets sont triés, alors que le Code de l’environnement fixe comme objectif le recyclage de 50 % des déchets). Et cela est possible, puisque chaque habitant des pays nordiques produit annuellement trois moins de déchets qu’un Français (110 kg contre plus de 300 kg), et que la Communauté de communes de Manspach, en Alsace, a réussi à réduire de trois quarts sa production de déchets.

Pour faire avancer leur cause, ces associations entendent faire mieux

circuler l’information entre elles, alerter l’opinion publique, sensibiliser les élus afin que “les finances publiques assurent une fonction de levier” dans les solutions qu’elles proposent. Le concept “zéro déchet” vise à “proposer aux collectivités locales une approche globale du traitement des déchets pour se détourner progressivement de la mise en décharge et de l’incinération, avec les objectifs suivants : - 50 % de déchets en 5 ans, - 75 % en 10 ans pour aller vers le zéro déchet en 15 ans” (actuellement, en France, seulement 17 % des déchets sont recyclés, 47 % sont mis en décharge, 36 % sont incinérés). Des objectifs utopistes ? La ville de Canberra (300 000 habitants), en Australie a, en six ans, réduit de 40 % sa production de déchets, augmenté de 80 % le recyclage, détourné 51 % des déchets des décharges et incinérateurs et créé ainsi plus de 200 emplois. Directs.

Vincent PAULUS ■